



Motion (en vertu de l'art. 39 du Règlement Général de Commune)

Pour une gestion partagée de nos bâtiments

1. Problématique actuelle

Nous entamerons bientôt une nouvelle législature, avec l'installation des nouvelles autorités. Ce collège devra très rapidement prendre position sur divers éléments relatifs à la gestion de notre cité. Il va très rapidement se poser la problématique des crédits pour la rénovation, l'entretien des bâtiments, et j'en passe ; sans qu'aucun n'historique ne soit présenté, ou même disponible.

Lors de la présente législature, les membres du conseil général (y compris ceux de la commission de gestion et des finances) ont vainement tenté, d'obtenir par des chemins apaisés, un résumé lisible et compréhensible sur le patrimoine immobilier de notre commune. Il faut avouer que nos autorités affirment avoir fait de leur mieux pour permettre aux miliciens novices que nous sommes de travailler en bonne intelligence avec les éléments fournis ! Il est grand temps, que notre autorité puisse bénéficier d'un outil intelligible tenu à jour pour une vision transparente de notre patrimoine.

2. Demande de la motion

Nous demandons qu'il soit mis en place, un outil qui répertorie **bâtiment par bâtiment (de façon exhaustive)** notre patrimoine immobilier. Cet outil pourra se présenter sous la forme d'un classeur de tableur (Excel par exemple) ou d'une page en ligne (sur le site de la commune) avec les éléments minimaux suivants :

- Liste exhaustive du patrimoine ;
- Usage actualisé ;
- Aspects financiers (entrées, sorties, investissements, amortissements, ...) ;
- Etat (avec une échelle graduée compréhensible et transposable (très bon – bon – normal – rénovation – dégradée – à démolir) ;
- Bref historique.

Sans aucune prétention, seulement à titre d'exemples, nous mettons le site suivant à titre purement indicatif [Givisiez](#) et l'image ci-dessous annexée.



3. Avantages collatéraux

Nous sommes conscients que cette demande peut occasionner un travail conséquent et contraindre notre administration à des efforts, certes importants, mais nécessaires, et aussi, soulever l'épineux problème de la confiance (tabou infondé).

Il nous a très souvent été fait mention de la qualité de nos ressources humaines administratives, pour justifier la confiance réclamée pour la gestion et les prises de décisions du conseil communal, donc nous sommes convaincus de l'existence d'un tel outil, sous une forme quelconque, à l'interne. Notre motion demande donc de le mettre à disposition, avec quelques ajustements pour aider vos miliciens, à vous aider.

De plus, nous entamons une démarche vers une potentielle fusion, et d'une manière ou d'une autre, il faudra que l'objet de la présente motion soit rapidement disponible, afin de comparer la contribution de Boudry, au pot commun fusionné¹, à celle des autres communes prétendantes.

Enfin, la présente motion induira des effets forts profitables à notre administration et engendrera d'énormes économies (de temps et de ressources humaines) par les effets projetés suivants :

- Une vision équilibrée et juste (inventaire exhaustif, harmonisation des données disponibles, ...) ;
- Faire communiquer efficacement entre eux les services (au sein de notre commune, et surtout des communes prétendantes à la fusion) ;
- Reconstitution par ratio et par compte administratif (perception des bâtiments en lien avec leur ratio en termes de surface et du type d'usage, analyse des dépenses et recettes d'investissements et de fonctionnement à partir de la classification fonctionnelle, comparaison croisée entre l'inventaire physique, l'inventaire comptable et l'état de l'actif relevant de la comptabilité publique) ;
- Vendre, rationaliser, investir (création d'un indice de maintien d'actif, identifier les doublons, indiquer les bâtiments énergivores ou sous utilisés) ;
- Mise en œuvre d'un plan pluri-législature motivé d'investissement.

¹ La commune de Milvignes, s'aidant de [EpiOr](#) et [Estia](#), a abouti à [Investimmo](#).



4. But

Une gestion transparente, partagée, active, factuelle, du patrimoine, car « GOUVERNER C'EST PREVOIR »².

TITRE DU PROJET								Légende :				
Nom de la société				Date de début du projet :		01.10.20		En bonne voie				
Responsable du projet				Incrément de défilement :		0		octobre				
Description du jalon	Colonne1	Catégorie	Affectés	Colonne2	Avancement	Début	Nombre de jours	J	V	S	D	I
Rue Louis Favre												
68		Objectif	1792	AB	25%	01.10.20	3	♦	♦	♦		
48		Jalon	1880			01.10.20	1	♦				
?		En bonne voie	1880		50%	01.10.20	10					
37	Hôtel de Ville	Jalon	1834			01.10.20	1	♦				
35	dans l'église	Risque faible	1645-1643			01.10.20	10					
?	Fontaine de la Justice	Risque faible	1610/1628/1795			01.10.20	10					
12			1870			01.10.20						
	Sous l'église (Fontaine)	Risque moyen	1836		10%	01.10.20	6					
Tâche 5		Objectif			0%	01.10.20	6	♦	♦	♦	♦	♦
Les Abattoires												
?	Abattoires	Risque élevé	1758		60%	01.10.20	13					
Tâche 2		En bonne voie			50%	01.10.20	9					
Tâche 3		Risque faible			33%	01.10.20	11					
Tâche 4		Jalon				01.10.20	1	♦				
Tâche 5						01.10.20	24					
Les Vermondins												
17	maronnier	Jalon	1587			01.10.20	1	♦				
19	Verdonnets	Jalon	1640			01.10.20	1	♦				
2	Plaque	Jalon	1780	AHVPF		01.10.20	1	♦				
2	Voute	Jalon	1649			01.10.20	1	♦				

Exemple fiche tableur³

L'urgence est demandée.

² Adolphe THIERS (1797-1877).

³ Modèle fourni par Monsieur David SCHENKEL.



Liste des signataires :

Pour le PLR-Boudry/Areuse

Auteurs : Kolawolé A.S. ATCHADÉ	
Autres signataires (prénoms NOM)	Autres signataires (prénoms NOM)
Vincent BERGER	Pierre MEISTERHANS
Jean-Daniel BÖHM	Jean-Pierre MOESCH
Yann DUBOIS	Sandro PAZ
Greta FREI	Pascal PEDIMINA
Blaise GEISER	Steve SCHNEIDER
Denis KELLER	Bob THOMSON
Myriam MARTI	Patrick VAUDROZ
Aurélien Logan MARY	Isabelle VUILLEUMIER
Chantal MASPOLI	Matthieu ZÜRCHER

Kolawolé A. S. ATCHADÉ ~~KAT~~
Boudry, le 20 novembre 2020